



École Paul-Hubert

250, boul. Arthur-Buies Ouest
Rimouski (Québec) G5L 7A7
Téléphone : 418 724-3439
Télécopieur : 418 724-3471

Documents d'information aux parents - Année scolaire 2026-2027 **Formation préparatoire au travail (FPT) – 3^e année**

Bonjour,

Vous recevez aujourd'hui un document d'information qui précise de quelle manière et à quel moment votre enfant sera évalué.

Vous y retrouverez :

- Les dates des étapes
- Les dates des communications aux parents (première communication et bulletins)
- Les disciplines et leur moment de communication
- Les moyens utilisés pour évaluer

Sur le bulletin, la légende utilisée sera la suivante quand les exigences sont fixées pour l'élève :

- A L'élève répond de façon marquée aux exigences fixées pour lui
- B L'élève répond aux exigences fixées pour lui
- C L'élève répond partiellement aux exigences fixées pour lui
- D L'élève ne répond pas aux exigences fixées pour lui

Sur le bulletin, la légende utilisée sera la suivante quand les exigences sont fixées selon le programme :

- A L'élève répond de façon marquée aux exigences du programme
- B L'élève répond aux exigences du programme
- C L'élève répond partiellement aux exigences du programme
- D L'élève ne répond pas aux exigences du programme

Si des changements sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages, nous vous transmettrons une mise à jour du présent document.

Pour obtenir plus d'informations au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant. Il se fera un plaisir de répondre à vos questions.

Catherine Bélanger
Directrice adjointe, adaptation scolaire

Documents d'information aux parents – Année scolaire 2026-2027

Formation préparatoire au travail (FPT3)

Voici des informations concernant la nature et la période des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire

Première communication écrite :	Bulletin 1 :	Bulletin 2 :	Bulletin 3 :
➤ Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant. ➤ Communication acheminée au plus tard le 14 octobre 2026.	➤ Étape : 26 août au 13 novembre 2026. ➤ Bulletin déposé dans le Mozaïk Portail Parent le 18 novembre 2026 au plus tard. ➤ Rencontre de parents en soirée le 19 novembre 2026 ou le 20 novembre 2026 en après-midi.	➤ Étape : 16 novembre 2026 au 12 février 2027. ➤ Bulletin déposé dans le Mozaïk Portail Parent le 17 février 2027 au plus tard. ➤ Rencontre de parents le 18 février 2027 en soirée.	➤ Étape : 15 février au 18 juin 2027. ➤ Ce bulletin comprend également un résultat final composé des étapes 1, 2, 3 et du résultat de l'épreuve du MEQ. ➤ Bulletin déposé dans le Mozaïk Portail Parent au plus tard le 10 juillet 2027.

DISCIPLINE		Étapes			Moyens utilisés pour évaluer les apprentissages des élèves
		1	2	3	En cours d'année
FRANÇAIS, <u>LANGUE D'ENSEIGNEMENT</u>	Lire	X		X	• Lecture et discussions portant sur l'actualité (MAJ, Rad, Journal Le Soir, etc.); • Fiches de lecture portant sur la découverte des métiers ; • Compréhension de lecture ; • Résumés de lecture ; • Projets d'écriture (mon cahier d'actualité, écriture liée aux thématiques et savoirs essentiels, autre) • Exposés oraux sur supports variés (présentations de sujets variés); • Retour sur les expériences de stage en début de semaine • Évaluations dans différentes situations de la vie courante (sorties éducatives, service à la clientèle lors de la vente de galettes, coopération aux ateliers de vélo, relations de travail,).
	Écrire		X	X	
	Oral		X	X	
Compétence générale évaluée à la 2 ^e étape : Savoir communiquer					
MATHÉMATIQUE <u></u>	Résoudre des problèmes écrits et être capable d'expliquer sa démarche par écrit ou verbalement ;	Y	Y	Y	• Test maison relié à des situations concrètes de la vie quotidienne ; • Évaluation des travaux faits en classe, plus test maison. • Projet entrepreneurial Vélomaniac
	Résonner.	Y		Y	
Compétence générale évaluée à la 2 ^e étape : Savoir communiquer					

X : indique que le résultat inscrit au bulletin situe l'élève par rapport aux exigences fixées pour lui, quand il est en cours d'apprentissage

Y : indique qu'un résultat final sera inscrit au dernier bulletin pour situer l'élève par rapport aux exigences du programme, lorsqu'il s'agit d'une matière qui ne sera plus enseignée l'année suivante.

<u>GÉOGRAPHIE,</u> <u>HISTOIRE ET</u> <u>ÉDUCATION À LA</u> <u>CITOYENNETÉ</u>	Construire son appartenance au territoire ;	X		X	- Nommer des particularités de sa région ; - Matériel maison ; - Débat sur les enjeux régionaux - Suivi de l'actualité régionale et provinciale - Connaissance des entreprises de sa région
	Construire son appartenance à la société québécoise		X	X	
Compétence générale évaluée à la 2 ^e étape : Savoir communiquer					
<u>AUTONOMIE ET</u> <u>PARTICIPATION SOCIALE</u>	Manifester son autonomie dans des situations de la vie courante ;	X	X	X	- Prise de conscience et autoévaluation de ses choix dans la vie de tous les jours (alimentation, sommeil, sexualité, consommations, etc.) ; - Mise en situation et débats sur divers sujets (Relation interpersonnelles-sexualité, consommation, finance, etc.) ; - Participe à divers projets de groupe ; - Diverses activités sociales.
	Adopter une position réfléchie sur des enjeux ;				
	Faire une expérience de participation sociale dans son milieu.				
Compétence générale évaluée à la 2 ^e étape : Savoir communiquer					
<u>PRÉPARATION AU MARCHÉ</u> <u>DU TRAVAIL</u>	Cerner son profil personnel et professionnel ;	X		X	- Évaluation continue dans diverses situations de la vie courante ; - Travail d'équipe ; - Réalisation de divers projets. - Faire différents tests pour découvrir personnalité, aptitudes, qualités, intérêts, etc. ; - Échanges, exposé oral et rédaction écrite ; - Démarche de recherche de milieux de stage.
	Se donner une représentation du monde du travail.	X	X	X	
	Réaliser une démarche d'insertion socioprofessionnelle.		X	X	
Compétence générale évaluée à la 2 ^e étape : Savoir communiquer					

X : indique que le résultat inscrit au bulletin situe l'élève par rapport aux exigences fixées pour lui, quand il est en cours d'apprentissage

Y : indique qu'un résultat final sera inscrit au dernier bulletin pour situer l'élève par rapport aux exigences du programme, lorsqu'il s'agit d'une matière qui ne sera plus enseignée l'année suivante.

<u>INSERTION PROFESSIONNELLE</u>	600 heures de stage.	X	X	X	• S'approprier les compétences spécifiques d'un ou plusieurs métiers semi-spécialisés ; • Adopter les attitudes et comportement requis en milieu de travail ; • Évaluation faite par les superviseurs en milieu de travail et par l'enseignant responsable.
Compétence générale évaluée à la 2^e étape : Savoir communiquer					

X : indique que le résultat inscrit au bulletin situe l'élève par rapport aux exigences fixées pour lui, quand il est en cours d'apprentissage

Y : indique qu'un résultat final sera inscrit au dernier bulletin pour situer l'élève par rapport aux exigences du programme, lorsqu'il s'agit d'une matière qui ne sera plus enseignée l'année suivante.